

Charenton

magazine

N° 152 - juin 2010

ÉDUCATION :
nos enfants, les citoyens
de demain



4

L'actualité de ces dernières semaines

DOSSIER



6

Carte d'identité, sortie de territoire, passeport : mode d'emploi

10

Des activités éducatives pour les citoyens de demain

15

Une ville propre pour un cadre de vie agréable



17

Solidarité envers nos jeunes comme nos seniors

21

Des commerces variés et de qualité près de chez vous

24

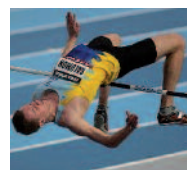


Les actualités de la Communauté de Communes

22



Les sportifs charentonnais en haut de l'affiche



Charenton magazine N° 152 - juin 2010

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier - Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Corinne Bellotte

Photos : Julien Durquet - Céline Lormier - Igor Stefan - Fotolia - Mise en page : J-M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



Chers Charentonnais,

Retardée par la crise économique et financière et autres difficultés de tous ordres, l'opération Gabriel Péri - 4 Vents va enfin démarrer dans les prochains mois.

Construire une maison médicalisée, une nouvelle école maternelle de 7 classes et un centre de loisirs ainsi que 190 logements de grande qualité est une opération qui va métamorphoser le quartier.

Premier signe tangible : l'installation dans la cour de la Mairie d'une école provisoire de 5 classes en lieu et place de l'actuelle école des 4 Vents. Dès la rentrée scolaire 2010, les enfants et leurs parents prendront l'habitude de traverser la cour de l'Hôtel de Ville pour se rendre à l'école.

La Ville a entrepris une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, notamment dans le bas de la rue de Paris. Les premiers résultats sont significatifs avec des ravalements d'immeubles particulièrement réussis.

De son côté, le Conseil général du Val-de-Marne vient d'engager des travaux avenue de Lattre de Tassigny pour aménager une piste cyclable qui permettra de relier le Pont de Charenton au Bois de Vincennes.

Ces chantiers, auxquels s'ajoutent ceux entrepris cet été par la RATP pour rénover le pont du métro quai des carrières, vont engendrer des difficultés de circulation en raison de la coupure de la ligne 8 entre "Charenton-Ecoles" et "Maisons-Alfort Ecole vétérinaire".

La municipalité fera le maximum pour réduire ces nuisances pour les riverains qui, à terme, bénéficieront d'un quartier et d'un environnement rénovés et attractifs.

La ville bouge et c'est bien ainsi !



Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

COMMÉMORATION

Génocide arménien

Le 27 avril dernier, la diaspora arménienne s'est réunie devant le Khatchkar du Square de la Cerisaie pour commémorer le 95^{ème} anniversaire du génocide. En présence du Maire, Jean-Marie Brétillon, de Thibault Vitry, Maire-adjoint de Saint-Maurice, de représentants religieux dont Monseigneur Norvan Zakarian, primat du diocèse arménien de France, Annie Pilibossian de l'Association Culturelle Arménienne de

Marne-la-Vallée a pris la parole pour rendre hommage aux 1,5 millions d'Arméniens assassinés lors du génocide de 1915 mais aussi pour condamner la politique négationniste de l'Etat Turc et demander le vote par le Parlement français d'une loi pénalisant la négation du génocide des Arméniens. Dépôts de gerbes, chants et prières sont venus clore cette cérémonie annuelle de recueillement. ■



ATELIERS

Nos seniors ont la main verte

Le vendredi 16 avril, le centre Alexandre Portier a accueilli un atelier bucolique : un atelier jardinage. Cette animation a été mise en place grâce à un partenariat entre le Service Retraités et celui des Espaces Verts. Ce fut l'occasion de partager un moment privilégié, de bénéficier de conseils éclairés de professionnels, mais aussi de préparer la participation des Seniors au concours annuel des "Balcons et jardins fleuris" (bulletin d'inscription sur cette page). Les participants n'ont pas manqué de repartir chez eux avec leurs créations. Cette expérience a été renouvelée, le 7 mai dernier, à la Résidence pour personnes âgées Jeanne d'Albret. Là encore, agents municipaux et seniors ont pris un réel plaisir à passer ensemble ce pur moment de joie et de détente. Une façon agréable de saluer l'arrivée des beaux jours. ■



Bulletin d'inscription au concours 2010 des Balcons Fleuris

Mme, Mlle, M.

Prénom

Adresse

E-mail

Tél

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue : à préciser

.....

Balcons visibles de quel étage : à préciser

Désire participer au concours 2010 des balcons fleuris

- ☐ Catégorie 1 : Balcons et terrasses
- ☐ Catégorie 2 : Immeubles collectifs
- ☐ Catégorie 3 : Commerces
- ☐ Catégorie 4 : Jardins privés

Cochez la case correspondante.

On ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.
Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 21 juin 2010, dûment complété, à la Direction de la Communication
16, rue de Sully - 94220 Charenton-le-Pont.

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE L' A.F.C.

Collection printemps-été : toutes vos envies à petit prix !

A Paris et dans les grandes villes d'Europe, il y a les défilés, avec leurs modèles improbables et leurs superbes mannequins, qui nous font toutes pâlir d'envie. A Charenton, "nouvelle collection", est en toute simplicité synonyme de "Bourse aux vêtements" de l'A.F.C., un rendez-vous que de nombreux habitants et habitantes notent bien en amont sur leur agenda pour ne le manquer sous aucun prétexte. Du 8 au 10 avril dernier, l'espace Toffoli, transformé pour ces quelques jours en dressing géant, n'a pas désempilé de fashion victims et d'afficionados de

bonnes affaires. Il faut dire que comme toujours, il y en avait pour tous les goûts : tailleurs et costumes de grandes marques ou simples tee-shirts, mode senior ou junior, accessoires et pièces en cuir, le tout à petit prix...

Rares ont été les visiteurs partis bredouilles ! Que celles et ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de se rendre à la session printemps-été de la Bourse aux vêtements se rassurent, l'A.F.C. leur donne d'ores et déjà rendez-vous au semestre prochain pour la collection automne-hiver. ■



LIONS CLUB

Un arbre millénaire symbole du Développement durable



Le 5 mai dernier, le Lions club, représenté par son président, Jean-Claude Lefèvre et plusieurs membres, en présence du Maire, Jean-Marie Brétillon, a officiellement procédé au dépôt d'une plaque attestant de la plantation, comme symbole du Développement durable, d'un Ginkgo Biloba dans les jardins du Cardinal de Richelieu. Le Ginkgo Biloba est un arbre élégant, aux feuilles comme des éventails lorsqu'elles sont matures, qui défie le temps. C'est d'ailleurs l'arbre le plus vieux du monde puisqu'on estime qu'il existait déjà il y a près de 250 millions d'années. Véritable fossile vivant, il est l'arbre sacré par excellence des temples d'Asie. S'étant adapté à la pollution actuelle, c'est un arbre qui peut vivre plusieurs milliers d'années. Sa résistance fit qu'il fut le 1^{er} arbre à repousser, après l'explosion de la bombe atomique sur Hiroshima, alors que toute la végétation présente autour de la zone de l'épicentre avait été touchée. Depuis, le Ginkgo Biloba est un symbole de vie et de renouveau. ■

ALIAJ

Soirée "Open Mic"

Galvanisés par le succès remporté par leur soirée Cabaret en janvier dernier, les membres du programme "Jeunes majeurs" d'Aliaj ont organisé, le samedi 10 avril, une nouvelle animation ouverte à tous et intitulée "Open Mic". Sorte de radio-crochet des temps modernes, de jeunes artistes se sont succédés sur la scène de l'Espace jeunesse pour proposer des exhibitions de théâtre, de danse et de chant au jury composé ce soir-là par le public lui-même. Une assistance assurément conquise par l'ambiance puisqu'elle a fait exploser l'applaudimètre ! ■

Les beaux jours sont souvent propices aux voyages qui nécessitent des papiers officiels en règle. C'est l'occasion de préciser les missions de la Direction des Affaires Civiles de la ville que tout Charentonnais doit mieux connaître, notamment depuis la mise en place des passeports biométriques.



Carte Nationale d'Identité et Passeport **Les sésames pour des vacances réussies**

Parmi les traditionnelles compétences d'une ville, on en compte une qui touche tous les habitants au cœur même de leur vie privée : les Affaires civiles. Elles regroupent les fonctions d'état civil (enregistrement des mariages, naissances et décès, réalisation des documents d'identité, des passeports, des certificats d'hébergement...) et les fonctions électorales (organisation des élections, révision des listes électorales...).

En période estivale, les agents municipaux et leurs collègues de la Préfecture sont particulièrement sollicités pour des demandes de carte d'identité ou de passeport.

Or, si en cours d'année, il faut 4 à 5 semaines pour obtenir un passeport biométrique et 7 semaines pour une carte d'identité, il faut parfois compter jusqu'au double pour les demandes enregistrées en mai ou en juin. C'est pourquoi, si vous avez besoin de l'un de ces documents, **il est particulièrement conseillé de vous y prendre dès maintenant**. Charenton Magazine vous livre quelques conseils utiles pour gagner du temps.

Carte Nationale d'Identité

La Carte Nationale d'Identité (C.N.I.) n'est pas obligatoire mais elle permet à un citoyen français majeur ou mineur de certifier de son identité,

même lorsque la carte est périmée, sous réserve dans ce cas que la photo soit ressemblante. En cours de validité (10 ans), elle vaut document de circulation transfrontière pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne et, sous certaines conditions, dans certains pays tiers. Pour une première demande ou un renouvellement, l'obtention d'une C.N.I. est gratuite. Dans le cadre d'un renouvellement, si l'ancienne carte ne peut pas être présentée (en cas de perte ou de vol), le coût s'élève à 25 euros (en timbre fiscal). Le dossier doit être déposé par le demandeur lui-même à partir d'un formulaire délivré uniquement au Service des Affaires



civiles de la mairie. C'est également auprès des agents de ce service que se déroulera la remise du nouveau document contre, le cas échéant, l'ancienne carte, qui sera détruite. Pour les mineurs, la présence du jeune au guichet de dépôt est exigée lors de la demande comme lors du retrait de la C.N.I.

Il doit dans ces deux cas être accompagné d'une personne exerçant sur lui l'autorité parentale (père, mère ou tuteur).

Autorisation de sortie de territoire

S'il est prévu que le mineur sorte du territoire sans être accompagné de la personne exerçant l'autorité parentale,

 PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ		
Pour toute demande		• Carte d'identité (original + photocopie) • Copie intégrale de l'acte de naissance • 2 photos d'identité identiques récentes (moins de 3 mois), en couleur, tête nue, de face, sur fond clair uni, de 35X45mm, non autocollantes, non scanérisées et avec une expression neutre (pas de sourire). Pour les porteurs de lunettes, les verres teintés et à reflets sont à proscrire • Justificatif de domicile de moins de 3 mois (original+copie) : quittance de loyer non manuscrite ou facture EDF ou de téléphone
	En cas de perte ou de vol de la C.N.I.	• Déclaration de perte ou de vol • Document avec photo (passeport, permis de conduire, carte professionnelle délivrée par l'Etat, carte d'étudiant, ...) • 25 € en timbres fiscaux
	Enfant mineur	• Livret de famille • Photocopies des pages concernant les parents et l'enfant concerné • C.N.I. du représentant légal et sa copie recto-verso • Le cas échéant, le jugement définitif de divorce et sa copie • Justificatif de domicile et carte d'identité des deux parents en cas de garde alternée
	Femme mariée	• Livret de famille (original et photocopie de la page concernant le mariage)
	Femme divorcée	• Livret de famille, (original et photocopie de la page concernant le mariage) • Jugement définitif de divorce et sa copie, • Autorisation de l'usage du nom de l'ex-époux (et photocopie) ou l'autorisation de celui-ci accompagnée de sa C.N.I. (et photocopies)
	Femme veuve	• Livret de famille (original et photocopie des pages concernant le mariage et le décès) • Acte de décès
	Personne ayant acquis ou opté pour la nationalité française	• Certificat de nationalité française ou décret de naturalisation ou déclaration de nationalité (original et photocopie)
Selon le cas, fournir en plus	Personnes hébergées ou majeur vivant chez ses parents	• Attestation sur l'honneur • Justificatif de domicile de moins de 3 mois (original et photocopie) • Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant

une attestation d'autorisation de sortie du territoire est exigée.

Ce document concerne uniquement les enfants français et dont le domicile est à Charenton. La demande doit être effectuée par un parent détenteur de l'autorité parentale sur présentation de la C.N.I. en cours de validité de l'enfant et du parent ainsi que d'un

justificatif de domicile récent.

En cas de séparation, il est demandé de présenter une copie de jugement de séparation ou de divorce.

Ce document peut être délivré par la Ville en 48h (selon le nombre de demandes).

Pour connaître les documents nécessaires, contacter le 01.46.76.46.50.



PIÈCES À FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PASSEPORT

Pour toute demande

- Carte d'identité (original + photocopie)
- Copie intégrale de l'acte de naissance
- 2 photos d'identité identiques récentes (moins de 3 mois), en couleur, tête nue, de face, sur fond clair uni, de 35X45mm, non autocollantes, non scanérisées et avec une expression neutre (pas de sourire). Pour les porteurs de lunettes, les verres teintés et à reflets sont à proscrire
A noter : La Mairie n'est pas en mesure de réaliser les photos. Pour leur réalisation, veuillez à vous rendre chez un photographe aguerri aux normes du passeport biométrique sous peine de voir votre dossier refusé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (original+copie) : quittance de loyer non manuscrite ou facture EDF ou de téléphone
- Timbres fiscaux :
 - 17 € (pour les moins de 15 ans)
 - 42 € (pour les plus de 15 ans)
 - 86 € (pour les majeurs)
 - Pour les passeports sur lesquels étaient inscrits des enfants, 2 choix : soit le passeport est réalisé gratuitement pour 5 ans soit pour 10 ans contre 43 €

Selon le cas, fournir en plus

En cas de renouvellement	• Ancien passeport
En cas de perte ou de vol du passeport	• Déclaration de perte ou de vol • Document avec photo (passeport, permis de conduire, carte professionnelle délivrée par l'Etat, carte d'étudiant, ...)
Enfant mineur	• Livret de famille • Photocopies des pages concernant les parents et l'enfant concerné • C.N.I. du représentant légal et sa copie recto-verso • Le cas échéant, le jugement définitif de divorce et sa copie • Justificatif de domicile et carte d'identité des deux parents en cas de garde alternée
Femme mariée	• Livret de famille (original et photocopie de la page concernant le mariage)
Femme divorcée	• Livret de famille, (original et photocopie de la page concernant le mariage) • Jugement définitif de divorce et sa copie • Autorisation de l'usage du nom de l'ex-époux (et photocopie) ou l'autorisation de celui-ci accompagnée de sa C.N.I. (et photocopies)
Femme veuve	• Livret de famille (original et photocopies des pages concernant le mariage et le décès) • Acte de décès
Personne ayant acquis ou opté pour la nationalité française	• Certificat de nationalité française ou décret de naturalisation ou déclaration de nationalité (original et photocopie)
Personnes hébergées ou majeur vivant chez ses parents	• Attestation sur l'honneur • Justificatif de domicile de moins de 3 mois (original et photocopie) • Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant

Passeport

Le passeport est avant tout un titre de voyage qui permet de se déplacer dans le monde entier et qui est exigé des pays dont l'entrée est subordonnée à la délivrance d'un visa.

Sur le territoire français, il est assimilé à une pièce d'identité. Pour autant, il ne justifie pas le domicile puisque l'adresse qui y figure lors de son établissement n'a pas vocation à être mise à jour. Il peut être établi pour toute personne de nationalité française quel que soit son âge. Dans ce cas, il sera valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. A ce propos, soyez vigilants.

Depuis la mise en place du passeport électronique, un enfant mineur ne peut plus être inscrit sur le passeport de ses parents. Il doit donc disposer de son propre passeport. Par ailleurs, rappelez-vous que les voyageurs français souhaitant se rendre aux Etats-Unis pour un voyage de tourisme ou d'affaires ou qui transitent par le territoire américain sont désormais dispensés de visa sous certaines conditions. Pour éviter de mauvaises surprises, **pensez avant de réserver votre voyage à vérifier que vous détenez un passeport valable**, accepté par les autorités américaines et que vous bénéficiez du programme d'exemption de visa, à savoir que vous êtes titulaire :

- d'un passeport biométrique (électronique) délivré à partir du 3 avril 2006,
- d'un passeport à lecture optique (dit Delphine) antérieur au 26 octobre 2005.

Tous les autres modèles doivent porter un visa délivré par le consulat ou la section consulaire de l'Ambassade des Etats-Unis.

La réalisation d'un passeport biométrique revient à 86 € au demandeur qui doit impérativement déposer sa requête en personne.

Cette démarche peut être effectuée,

quel que soit son lieu d'habitation, dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique.

A Charenton, la constitution du dossier de demande se fait sur rendez-vous pris au préalable. En général, 4 à 5 semaines suffisent pour réaliser le document mais, en période pré-estivale, le délai peut atteindre jusqu'à 8 semaines. Ne tardez donc pas si vous devez obtenir ce précieux sésame pour partir en vacances.

Pour finir, le passeport est remis personnellement au demandeur au lieu de dépôt du dossier. Ce dernier signe le passeport en présence de l'agent qui le lui remet. Lors d'un renouvellement, le nouveau passeport est remis contre restitution de l'ancien.

Cas de remplacement gratuit du passeport

Un remplacement gratuit du passeport en cours de validité est possible si :

- le titulaire a changé d'état civil ou s'il souhaite mentionner un nom d'usage, de mariage ou de veuvage,
- le titulaire a changé d'adresse,
- le passeport ne comporte plus de feuillets disponibles pour les visas,
- l'administration a commis une erreur lors de son établissement,
- le titulaire possède un passeport ancien modèle (dit "Delphine") délivré par les autorités après le 25 octobre 2005 et s'il apporte la preuve, par tout justificatif, d'un déplacement à venir pour les Etats-Unis ou d'un transit à venir par les Etats-Unis.

Il en est de même pour le renouvellement, au bout de 5 ans, des passeports périmés, sur lesquels étaient inscrits des enfants mineurs lorsque le droit de timbre a été acquitté pour 5 ans supplémentaires. Les formalités sont alors les mêmes que pour un renouvellement de passeport, hormis le timbre fiscal dont le demandeur n'a pas à s'acquitter. La validité du nouveau passeport sera

identique à la durée restant à courir sur le passeport remplacé.

Ai-je besoin d'un visa pour les Etats-Unis?

Si le demandeur a un ancien modèle de passeport (non lisible en machine) ou s'il s'agit d'un passeport "Delphine" délivré à partir du 26 octobre 2005, il a besoin d'un visa. Si le demandeur a un passeport

"Delphine" délivré avant le 26 octobre 2005 ou s'il détient un passeport électronique délivré à compter du 3 avril 2006, il n'a pas besoin de visa pour entrer aux Etats-Unis.

Cet article ne saurait être exhaustif. Aussi, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du service des Affaires civiles au 01.46.76.46.50. ■

Trois questions à...

Chantal Lehout-Posmantier,
Maire-adjoint chargé
des Affaires civiles



Les Affaires civiles sont-elles propices, au même titre que d'autres délégations, aux mutations, aux nouveautés ?

Par définition, les Affaires civiles, compétences déconcentrées de l'Etat, sont immuables et doivent répondre à des règles identiques sur l'ensemble du territoire français. Il est donc bien difficile pour un élu de projeter un programme sur une telle délégation. Pour autant, partant du postulat que la qualité de vie passe par la qualité des services rendus à la population, il reste toujours un large éventail de choses à faire. Les services doivent être toujours performants afin de faciliter le quotidien des habitants. Pour y parvenir, on peut moderniser les procédures, les outils, optimiser les horaires d'ouverture, multiplier les offres de services, autant de pistes qui, tout en maîtrisant les coûts, peuvent être empruntées.

Le passeport biométrique : Charenton l'a voulu, Charenton l'a eu ! Cela vous tenait à cœur que les Charentonnais puissent en faire la demande directement dans leur Mairie ?

L'Etat considère que la totalité des communes n'est pas en mesure d'assurer le service nécessaire à la constitution d'un dossier de demande de passeport biométrique. Tenant à tout prix à faciliter les démarches de ses concitoyens, Charenton a tout fait pour faire partie de la trentaine de communes Val-de-Marnaises susceptibles de rendre ce service. Mais la volonté des élus ne suffisait pas. Il fallait aussi que le service se mobilise



derrière ce projet, que les agents se forment à ces nouveaux dispositifs et qu'ils réorganisent leurs habitudes de travail en conséquence. C'est pourquoi nous avons choisi, comme d'autres villes avant nous, de recevoir sur rendez-vous et à des horaires spécifiques les personnes désirant obtenir un passeport biométrique.

D'autres projets sont-ils actuellement à l'étude ?

Oui et pas seulement en ce qui concerne les cartes d'identité et les passeports. Actuellement, il est possible de demander un acte de naissance par Internet. Demain, nous espérons améliorer encore nos prestations en ligne. Ce sera d'ailleurs certainement le cas avant la fin de l'année puisque Charenton s'est portée candidate, dans le cadre de la modernisation de l'Etat, pour être dotée d'un interface web dédiée à l'enregistrement en ligne de nos concitoyens sur les listes électorales. Enfin, dans un tout autre registre, afin d'être au plus près des besoins des habitants, après le columbarium et le jardin du souvenir, le cimetière de Valmy va prochainement être doté de cavurnes et de petits monuments consacrés à recevoir les cendres de nos défunts. ■

ÉDUCATION / ENFANCE

Retour en images

Charenton a mis en place de longue date des actions dans les écoles. Former les éco-citoyens de demain, ouvrir les enfants à la culture et à l'Europe, prolonger ces initiatives après l'école, voici les trois priorités que s'est assignée la Ville en matière d'éducation.



Perrine Arnaud, illustratrice, a su captiver les enfants

UN FESTIVAL DU LIVRE ▲

Accueils de loisirs et écoles travaillent de concert pour mener à bien des projets passionnants pour les enfants. C'est ainsi qu'en décembre, l'école Pasteur et son Accueil de loisirs ont organisé le premier Festival du livre. Une belle initiative qui a permis aux enfants de se familiariser avec toute une pléiade de livres et surtout rencontrer Perrine Arnaud, illustratrice professionnelle de Mangas.



Souvenir des dernières vacances de Printemps

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

◀ Tout au long de l'année, plus de 300 élèves des écoles élémentaires ont pu goûter aux joies du ski, de l'astronomie, du char à voile, etc. aux quatre coins de la France dans le cadre de séjours "classes transplantées". 2010 aura été marquée par une nouveauté : le voyage en Angleterre auquel une classe de CM2 de l'école Briand A a eu la chance de participer. Qui dit villégiature, dit aussi vacances et c'est pourquoi la Ville propose à plus de 330 enfants des mini-séjours ainsi que des escapades en France et à l'étranger.

SOUTENIR LES PROJETS SCOLAIRES ►

Outre ses propres actions, la Ville soutient les projets conduits par les enseignants. Dernier exemple en date : l'opération menée avec le service culturel à l'école Aristide Briand et qui verra le 1^{er} juin prochain les jeunes élèves monter sur la scène du TVO pour présenter une adaptation du Grand Meaulnes dans des décors et des costumes conçus par eux.



Les élèves ont confectionné leurs costumes et leurs décors avec l'aide de l'équipe de l'Espace Art et Liberté

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Sécurité dans les cars, initiation sur une piste "piéton" pour les 956 élèves de cycles 2, obtention du permis piéton pour 617 élèves de cycle 3, formation sur piste cyclable, autant dire que former les enfants pour qu'ils deviennent des piétons et des cyclistes responsables est au cœur des préoccupations de la Ville, de la Prévention Routière et de la Police nationale. L'an prochain, ces actions seront reconduites avec en prime le permis vélo pour les cours moyens. ▼



Le lieutenant Boulanger de la Police nationale remettant les permis piéton



Les enfants des accueils de loisirs ont activement participé à la journée consacrée au Développement Durable

SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ▲

Durant plusieurs semaines, les ambassadeurs du tri de Charenton et de Saint-Maurice ont mené des actions de sensibilisation aux bons gestes du tri auprès des élèves de cours moyen. Au programme : théorie, pratique et jeux. Certaines de ces classes ont également pu visiter en mai le centre de tri d'Ivry ; une expérience qui a parfaitement complété leurs nouvelles connaissances en matière d'environnement.

APRES LES COURS, JE RESTE A L'ECOLE ! ▼

Etudes surveillées (290 enfants) et activités du soir en maternelle (350 petits) comme en élémentaire (582 élèves) viennent compléter l'offre du service Enfance. Goûters et ateliers de 16h30 à 18h30 pour les plus jeunes, modules de 3 activités sportives, artistiques et ludiques pour les plus grands, les soirées sont agréablement bien chargées ! Les inscriptions pour ces activités du soir s'effectueront le dimanche 5 septembre de 9h à 13h à l'école Briand.



Activités du soir à l'école Aristide Briand

ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE ET ÉDUCATION NUTRITIONNELLE ▼

En moyenne, 1700 écoliers bénéficient de la restauration scolaire. Ce secteur a fait l'objet d'une attention toute particulière pour que la qualité des produits et la saveur des plats soient à la hauteur des attentes des élèves et des parents d'élèves notamment ceux qui composent la Commission menus. Enfin, parce que bien manger ça s'apprend, des interventions pédagogiques sont régulièrement menées dans les établissements scolaires où une borne interactive favorise la sensibilisation des enfants au bon équilibre alimentaire.



Un repas partagé à la cantine de l'école Briand

PENDANT LES VACANCES, J'Y RETOURNE ! ▼

Pour ceux qui restent à Charenton pendant les vacances ou qui ne veulent pas rester seuls chez eux le mercredi, il y a les Accueils de loisirs. Ainsi, ce sont 580 enfants qui chaque semaine choisissent de reprendre le chemin de l'accueil de loisirs pour partager des ateliers, des activités sportives, des sorties culturelles... avec les 115 agents d'animation diplômés que compte la Ville. ▼



Un après-midi peinture

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une journée de sensibilisation

Pour poursuivre son action de lutte contre l'insécurité routière, la Ville a décidé d'organiser une journée d'animation afin que les jeunes Charentonnais de CM2 et les collégiens prennent conscience des dangers de la route, en tant que piétons et/ou conducteurs.

Elle se déroulera le mardi 1^{er} juin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h sur la place Aristide Briand. ■



CINÉMA SUR LES QUAIS - ALIAJ

Cours Lola, cours

Vendredi 11 juin à 20h

Film allemand de 1999 réalisé par Tom Tykwer. Première partie de soirée assurée par les élèves du Conservatoire.

Renseignements :

Espace jeunesse Aliaj

7 bis, quai de Bercy à Charenton

01.46.76.44.58 et www.aliaj.fr ■



A VOS AGENDAS !

Bal des collégiens

Le samedi 26 juin à partir de 19h30 jusqu'à 23h, tous les collégiens charentonnais sont invités, contre une participation de 2€ à participer au Bal qui leur est dédié ce soir-là dans les locaux d'Aliaj.

Thème de cette année : soirée fluo ■

JEUNESSE ET CULTURE

Un festival pour connaître le hip-hop

Souvent réduit à sa seule expression musicale parce qu'il est le plus connu du grand public, le hip-hop est un mouvement culturel et artistique à part entière. Apparu aux Etats-Unis au début des années 1970 comme un art festif et revendicatif, il se répandra rapidement sur le monde entier, dans les années 1980 en France, au point de devenir une culture urbaine incontournable. Il est aujourd'hui décliné dans des arts tels que la musique mais aussi la danse ou encore la peinture urbaine (graffitis). Longtemps regardé d'un œil sceptique, le hip-hop fait aujourd'hui partie intégrante du monde culturel qui ouvre largement ses portes à ce mouvement encore en devenir avec des expositions montées à la Fondation Cartier, au Grand Palais ou, plus récemment, au Palais de Tokyo à Paris.

A son tour, du 5 au 22 juin, Aliaj offrira au hip-hop un Festival grâce auquel les Charentonnais pourront un peu mieux appréhender ce mouvement urbain à travers des démonstrations de danse, une exposition et les projections gratuites de trois films.

PROGRAMMATION DU FESTIVAL

Du 5 au 22 juin, à l'Espace jeunesse Aliaj, 7bis quai des Carrières :

- samedi 5 juin à 19h45 : spectacle hip hop 3 €
- du jeudi 10 au mardi 22 juin, tous les jours de 14h à 19h : Exposition "hip-hop story"
- Vernissage le vendredi 18 juin à 18h30

• vendredi 18 juin

20h : projection du film "Style Wars"

22h : projection du film "Wild Style"

• samedi 19 juin

18h : projection du film "Beat Street"

20h : soirée dégustation "Hamburger-frites"

• lundi 21 juin à 20h : Fête de la musique ■



ALIAJ

Le club 11/14 ans de l'été : des inscriptions à ne pas rater !

Tout au long de l'année, tout le monde peut se rendre à l'Aliaj pour rencontrer, découvrir et expérimenter différentes disciplines techniques et artistiques. Les portes sont ouvertes du lundi au samedi de 14h à 18h et chacun peut venir avec des envies ou des idées de création. On peut s'y essayer, s'y amuser tout en discutant et en rencontrant d'autres personnes.

Des activités en extérieur chaque jour

Plus particulièrement en été, l'Aliaj prend des airs de "club" pour les 11/14 ans. Chaque jour, en effet, des activités extérieures sont proposées aux jeunes.

Un seul impératif pour y participer : être membre du club parce qu'on s'y est inscrit dès le lundi 7 juin sur place (ou par téléphone au 01.46.76.44.51) Quoiqu'il en soit, un dossier individuel d'adhérent devra être constitué sur place (prévoir une photo d'identité et le carnet de santé de l'enfant).

Des sorties pour la plupart gratuites

La plupart de ces sorties sont entièrement gratuites, certaines nécessitent la simple préparation d'un pique-nique, une seule enfin, la journée qui se déroulera au Parc Astérix, demande une participation financière. Celle-ci s'élève à 12 "points clubs".

La valeur financière d'un point club se calcule en fonction des ressources de la famille (entre 0,30 € et 1,80 €). Aussi, afin de déterminer la valeur de votre point, vous devrez vous présenter à l'Aliaj avec les documents à fournir pour le calcul du quotient familial à savoir : l'ensemble des avis d'imposition sur

les revenus 2008 du foyer.

Dans de telles conditions, pas d'excuses Mesdemoiselles et Messieurs âgés de 11 à 14 ans : tous au "Club" en juillet !

Aliaj

7bis, quai de Bercy

Renseignements

au 01.46.76.44.56

et sur www.aliaj.fr ■



Le programme :

- jeudi 1er juillet
- vendredi 2 juillet
- lundi 5 juillet
- mardi 6 juillet
- mercredi 7 juillet

- jeudi 8 juillet

- vendredi 9 juillet
- lundi 12 juillet

- mardi 13 juillet

- jeudi 15 juillet
- vendredi 16 juillet

- lundi 19 juillet
- mardi 20 et mercredi 21 juillet
- jeudi 22 juillet
- vendredi 23 juillet

- lundi 26 juillet
- mardi 27 juillet
- jeudi 29 juillet
- vendredi 30 juillet

Aquaboulevard

Equitation + baignade 

Parc Astérix 

Piscine Ile de Nautil de Pontault Combault 

Baby-foot "humain" + combat de Sumo 

Mode : expo Yves St Laurent

Zoo de Thoiry 

Parcours Aventure + quad

Vtt + baignade

Journée à la mer 

Tir à l'arc + baignade 

Grande Galerie de l'Evolution :

dans l'ombre des Dinosaures 

Aquarium de Paris / Ciné aqua Roller + baignade

Parc des Félines 

Rencontre sportive à Rouen 

Golf + baignade 

Escapade de 2 jours et 1 nuit à la mer

Musée des Arts Premiers 

Journée Médiévale à Provins : chasse au trésor et spectacle de rapaces 

Pique-nique à Paris + balade en bateau 

Piscine à vagues de Créteil 

Aquaboulevard 

Paris Plage



Pique-nique à prévoir

NETTOYAGE DES RUES

La valse des balais

Un cadre de vie agréable passe nécessairement par un environnement propre.

La Ville met donc tout en œuvre avec ses agents et son prestataire pour assurer l'entretien des rues.

Afin de s'assurer une présence la plus large possible de personnel et de matériel dans les rues de la ville, Charenton a fait le choix d'externaliser une grande partie du nettoyage à un prestataire privé. Il s'agit en l'occurrence de la société Veolia qui, retenue après un appel d'offres, assure ce service.

Du lundi au samedi, ce sont ainsi dix îlotiers qui, chacun dans leur secteur, assurent le balayage des trottoirs. Ils sont assistés dans leur tâche par du matériel performant :

- une balayeuse,
- une laveuse-arroseuse de grande capacité qui permet à chaque rue d'être lavée au minimum une fois par semaine,
- une petite laveuse destinée à des zones spécifiques comme le quartier de Bercy, La Coupole, le marché, etc.,
- une motocrotte qui parcourt la ville dans sa quasi totalité chaque jour pour, comme son nom l'indique, ramasser les déjections canines laissées derrière eux par des propriétaires peu consciencieux,
- une souffleuse en période automnale pour la ramassage des feuilles mortes
- des petits camions, enfin, destinés à la collecte, chaque jour, des corbeilles communales.

On constate encore trop souvent que certains se débarrassent sans complexe de canettes, de papiers en tous genres, d'emballages alimentaires et autres déchets sur la voie publique.

Bien sûr le nettoyage des rues est incontournable dans le budget d'une ville ; mais il faut savoir qu'à Charenton,

cela représente une dépense annuelle de plus de 1 million d'euros. Avec un peu plus de civisme, la dépense serait largement diminuée.

A ceci s'ajoute le personnel communal affecté en complément à l'entretien des rues. Leur mission consiste à nettoyer le centre-ville les dimanches et jours fériés en l'absence du personnel de Veolia. Les agents municipaux prennent également en charge l'assainissement des canisettes, l'entretien des toutounettes et le ramassage des déchets toxiques non pris en charge par la collecte sélective. Une balayeuse leur permet également de laver les trottoirs et les rues si besoin. Enfin, ils ont entamé cette année un programme de curage des places de la ville. Sont ainsi déjà "passées au décapage" les places

d'Astier, Dussault et Valois.

Le maximum est mis en œuvre pour assurer la propreté des rues mais ce travail restera vain tant que chaque habitant, au quotidien, n'y contribuera pas en adoptant un comportement de citoyen responsable. Chers Charentonnais, êtes-vous prêts à participer à cet effort collectif ? ■



PROPRETÉ ET MOBILIER URBAIN

De nouvelles corbeilles

Les mégots de cigarettes, au même titre qu'un papier, un mouchoir en papier ou une canette jetés, polluent nos trottoirs. Pour aider les fumeurs à participer à l'entretien du cadre de vie, Charenton s'est dotée de nouvelles corbeilles pourvues en leur

sommet d'un cendrier.

60 poubelles de ce type ont d'ores et déjà été installées.

D'autres devraient peu à peu apparaître dans nos rues, au fil du renouvellement de toutes les corbeilles de la ville. ■



Des autobus de "Charenton-Écoles" à "École Vétérinaire"

Depuis le 15 février, le viaduc RATP parallèle au Pont de Charenton se pare, peu à peu, d'un coffrage métallique en vue d'une intervention de réhabilitation importante des voies. Afin de minimiser l'impact de ce chantier sur le quotidien de ses usagers, la RATP réalisera ces interventions, qui nécessitent l'arrêt de l'exploitation de la ligne entre les stations Maisons-Alfort-Ecole Vétérinaire et Charenton Ecoles, en période de moindre trafic. Cette interruption débutera le 26 juin prochain et durera jusqu'au 1^{er} septembre inclus.

Des autobus de substitution

Pour permettre aux voyageurs charentonnais qui souhaitent se rendre en direction de "Créteil Préfecture" ou revenir de la station "Maisons-Alfort-École Vétérinaire", un service de transport de remplacement par autobus sera instauré. Il s'agit là d'une opération délicate car il a été estimé qu'elle concernera en moyenne, chaque heure, 7 000 usagers qui se dirigent vers Paris et 5 000 vers Créteil soit 24 bus. Afin d'optimiser leur temps de parcours, ces bus emprunteront la rue des Bordeaux qui devra donc changer temporairement le sens de sa circulation. Cette inversion, accompagnée d'une mise en zone 30 de la rue de Paris entre la rue des Bordeaux et la rue Croquette, interviendra le lundi 21 juin.

Des gênes pour les Charentonnais

Par ailleurs, dès le 1^{er} juin, il ne sera plus permis de stationner entre le 75 rue de Paris et la rue Croquette comme entre le 93 et le 101 rue de Paris. En effet, ce sont là que seront respectivement installées les zones de montée et de descente des autobus. Les places de stationnement vont être

comblées par des patelages de bois qui faciliteront l'accès aux marche-pieds des bus et empêcheront tout stationnement en l'absence des bus. Enfin, du 15 au 31 juillet, les interventions sur le viaduc vont nécessiter la fermeture jour et nuit de la RD6. Durant cette période, il sera donc impossible d'emprunter la rue Croquette (après le croisement avec la rue du Cadran) et la bretelle de l'autoroute.

Un itinéraire piéton

Pour les plus courageux, il est également possible en quelques minutes de se rendre ou de revenir de la station "Maisons-Alfort / École Vétérinaire" à pieds. Pour cela, il suffit de suivre la rue de Paris jusqu'à la rue du Pont, de traverser pour rejoindre le trottoir côté



Saint-Maurice, de passer le Pont de Charenton et, enfin, de traverser au rond-point de la Résistance.

La RATP ne manquera pas dans les prochains jours de multiplier les actions de communication auprès des voyageurs. Durant toute la durée des travaux, elle mettra des agents, dont 20 charentonnais, à leur disposition afin de les orienter et de répondre à toutes leurs questions. ■

ECOLE ROBERT DESNOS

Une nouvelle cour de récré !

Répondant à une demande légitime des parents d'élèves et des enseignants, le Maire, Jean-Marie Brétilon, s'était engagé à ce que des travaux soient entrepris dans la cour de l'école Desnos. C'est aujourd'hui chose faite : les élèves de l'école Robert Desnos ont découvert une cour de récréation complètement refaite.



Conçue voilà plus de 10 ans, cette cour compte de nombreux arbres. Malheureusement, avec le temps, les racines de ceux-ci ont fortement endommagé le revêtement de cet espace. Esthétiquement, la ville ne pouvait se satisfaire de cet état, d'autant qu'il y avait de réels risques de chutes pour les enfants.

Durant les deux semaines de vacances, le sol a été re-nivelé, les racines recouvertes de terre et de résine et l'enrobé entièrement coulé. Enfin, de nouveaux jeux ont été installés à savoir : un mini-terrain de football et un de basket, une piste d'athlétisme et trois marelles. ■

JEU DU FOULARD, JEUX DANGEREUX

Ça n'arrive pas qu'aux autres !

Parler des jeux dangereux et plus particulièrement du jeu du foulard était le thème de la soirée-débat du 26 mars organisé par le Pôle de Médiation Sociale à la salle municipale de la Verrière. Si le Pôle de Médiation Sociale mène des actions de sensibilisation aux violences scolaires auprès des élèves du primaire, il a aussi souhaité s'adresser aux parents afin de les informer sur la pratique des jeux dangereux qui n'ont pas cours uniquement qu'à l'école.

En effet, bien souvent, les enfants s'adonnent au jeu du foulard ou au jeu

"de la tomate" à la maison, seul dans la chambre, à l'écart des adultes. Françoise Cochet, mère d'une victime du jeu du foulard, Présidente de l'Association de Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation (APEAS), a animé cette soirée pour alerter les parents des risques d'accidents inhérents à ces pratiques, qui peuvent entraîner des séquelles irréversibles, un arrêt cardiaque, voire la mort, et leur indiquer les signes à repérer chez leurs enfants quand ces jeux sont pratiqués. "On ne peut que regretter que la mobilisation des parents n'ait pas été à la mesure de



l'importance de ce sujet de société", déplore Dominique Durquet, Présidente de l'Association des Familles de Charenton d'autant que "nous savons que ces jeux dangereux sont pratiqués par certains jeunes à Charenton", renchérit Pierre Miroudot, Maire-adjoint chargé de la Solidarité. Aussi, si vous n'avez pu assister à cette soirée d'information, n'hésitez pas à consulter le site www.jeudufoulard.com de l'APEAS. ■

JEUNES

SOS Rentrée

Jusqu'au jeudi 30 septembre 2010, le Pôle de Médiation Sociale de Charenton, en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne, propose le dispositif "S.O.S. Rentrée". Cette opération vise à apporter un soutien aux jeunes, victimes d'un problème d'affectation scolaire : réorientation, redoublement, dépassement des dates limites d'inscription, manque de places dans certaines filières, transfert de dossier dans le cadre d'un déménagement, ...

Pour que des professionnels les accompagnent dans leurs démarches administratives, les jeunes doivent s'adresser au Pôle de Médiation Sociale et prendre rendez-vous.

Lors de l'entrevue, ils devront être munis de tous les justificatifs nécessaires à l'instruction des dossiers (bulletins, collantes du baccalauréat, diplômes, etc.)

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Yamina Amara ou Béranger Mesnilgrete au Pôle de Médiation Sociale.

**C.C.A.S - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
Tél. : 01.45.18.36.18 ou 36.44 ■**



VIOLENCES SCOLAIRES

Actions de prévention

Le Pôle de Médiation Sociale du Centre Communal d'Action Sociale poursuit son programme de prévention sur les violences scolaires avec pour objectif de sensibiliser les élèves du primaire aux situations conflictuelles, racket, jeux violents, jeux dangereux, harcèlement, ...

Après être intervenu dans les classes de CP et CE1, avec la diffusion d'un film d'animation intitulé "Silence la violence, y'a d'autres solutions" et un échange avec les enfants pour les faire réfléchir sur les différentes formes de violence, le Pôle de Médiation Sociale a accueilli les classes de CE2 et CM1 au Centre Alexandre Portier. Les élèves ont participé à un jeu appelé "la bonne attitude" où ils devaient analyser des situations de violence et trouver une solution pour avoir un meilleur comportement.

Les élèves des classes de CM2 vont à leur tour découvrir "Le jeu de lois" qui sera animé par un intervenant de l'Institut de Formation d'Animateurs de Collectivités. Cette animation est axée sur les règles de la citoyenneté et amène les enfants à méditer sur leur comportement au quotidien, à prendre conscience des conséquences de certains actes dans le but de mieux les responsabiliser. ■

SENIORS

Dispositif de prévention canicule

Comme les années précédentes, le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale met en place un dispositif proposé aux personnes âgées ou en situation de handicap en cas de période caniculaire. Ainsi, dans quelques jours, les Charentonnais âgés de 65 ans et plus, ceux de 60 ans reconnus inaptes au travail ou encore les personnes handicapées vont recevoir un courrier par lequel ils seront invités à s'inscrire dans le registre des personnes isolées.

Cette inscription n'est pas obligatoire mais, en cas de grandes chaleurs et de lancement du plan d'alerte et d'urgence,

elle permettra aux agents du C.C.A.S. de téléphoner régulièrement aux bénéficiaires pour leur apporter des conseils et surtout une assistance en cas de problème ou de non réponse.

Le registre dans lequel les informations fournies seront consignées restera confidentiel, sauf si un plan d'urgence national était lancé. En effet, dans ce cas-là, la Préfecture peut être susceptible de le demander afin d'organiser des interventions à domicile.

Le formulaire ne demande pas beaucoup de temps à remplir et l'inscription est gratuite.

Aussi, le Service Retraités incite-t-il tous les Charentonnais concernés qui envisagent de passer l'été seul dans notre ville à le retourner au Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux. ■



A.F.C. - RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Tricoteuses au grand cœur recherchent pelotes!

L'an dernier, les tricoteuses Charentonnaises et Mauritiennes avaient fait sensation aux vœux des deux villes en apparaissant sur scène, écharpe géante à la main. Cette mise à l'honneur venait couronner un long travail mené notamment par l'Association des Familles de Charenton et les résidents de Jeanne d'Albret en faveur du Téléthon. Particulièrement satisfaites de cette première, les participantes se sont promises de faire encore mieux cette année en dépassant les 450 m d'écharpe et, si possible, atteindre les 997 m nécessaires pour relier les mairies des deux villes.

Pour y parvenir, membres de l'association et particuliers ne manquent pas de s'affairer mais s'il est des travailleuses "acharnées" ce sont bien les locataires de la Résidence pour

personnes âgées. Grâce à ce challenge commun, elles communiquent ensemble bien davantage. Qui aurait cru que des mètres de laine auraient un tel pouvoir ?

Aujourd'hui, pour poursuivre leur travail bénévole, elles ont besoin de laine quelles que soient la couleur, la grosseur, la qualité... peu importe. Aussi, si vous avez des pelotes même entamées qui se morfondent chez vous, n'hésitez pas à vous rendre au siège de l'A.F.C. (16, rue Victor Hugo) le mardi matin pour les déposer. Vous pouvez également contacter l'association au 01.48.93.09.55 et prendre rendez-vous pour un autre jour. Enfin, si le cœur vous en dit, vous pouvez contribuer à ce geste solidaire en tricotant vous même un bout de cette écharpe (largeur de 20 cm). ■



COMITÉS DE JUMELAGE ALLEMAGNE ET ISRAËL

Conférences

Les différentes sections du comité de jumelage multiplient au cours de l'année avec succès l'organisation de conférences thématiques.

Au-delà de la simple stimulation de la réflexion, ces rendez-vous réguliers permettent aux Charentonnais d'appréhender nos villes jumelles par d'autres moyens que les seuls voyages touristiques et animations conviviales. En mai, deux conférences ont attiré des publics fournis à l'espace Toffoli. Le 4 mai tout d'abord, à l'initiative de

la section allemande, les participants ont été invités à échanger sur "le vécu de la construction du mur de Berlin et ses conséquences" par **Erika Robart**.

Cette dernière leur a exposé son rôle de "passeur" durant la guerre froide pour aider des amis ou simplement des compatriotes à franchir le mur. Elle s'est rendue elle-même des dizaines de fois à Berlin pour préparer des évasions. Elle est aujourd'hui conseillère municipale à Saint-Maurice.

Le lendemain, la section israélienne avait convié **Sammy Ravel, Ministre**



Plénipotentiaire auprès de l'ambassade d'Israël en France, pour que le public s'informe et s'interroge sur les relations tissées entre Israël et l'Europe. ■



JUMELAGE ITALIEN

Un voyage à ne pas rater !

La section italienne du comité de jumelage organise du vendredi 17 septembre au soir au samedi 25 septembre 2010 au matin un voyage touristique dont le programme (susceptible de modifications) est ainsi prévu :

(Le voyage aller et retour s'effectuera en train couchette)

- Borgotaro (logement au séminaire de Bédonia)
- Bologne,
- Visite de l'Arsenal de la Spezia,
- Porto Venere avec arrivée par la mer,
- Un château de la région de Piacenza,
- 2 jours en Toscane (route des vins) avant de revenir sur Paris.

Pour être confirmé, ce voyage doit avoir un minimum de 25 participants, alors n'hésitez pas à vous renseigner ou à vous inscrire auprès de Nadine Comaïta au 01.43.68.18.93 ou par mail : ncrp@dbmail.com

tarif : 850 euros en 1/2 pension. ■

ÉCHANGES PROFESSIONNELS

Une stagiaire allemande à la maternelle la Cerisaie

Judith, une jeune stagiaire allemande de notre ville jumelée Büren a effectué un stage de deux semaines à l'école maternelle de la Cerisaie aux côtés de Brigitte Louvet, ATSEM. Affectée dans la classe des petits/moyens, elle a immédiatement conquis le cœur des élèves. Il faut dire que son très haut niveau de langue a largement facilité son intégration. Grâce à ce partenariat, cette jeune étudiante a pu prendre toute la mesure des atouts et des différences qui existent entre une maternelle française et un Kindergarten allemand. Cette ouverture à d'autres pédagogies aura très certainement un impact dans la conception de son futur métier.

De son côté, Catherine Bon, Directrice de la maternelle, a été enchantée par cette expérience et se dit prête à la renouveler. Avec cette première, le comité de jumelage prouve une fois encore toute son importance pour favoriser, certes dans un cadre culturel touristique ou linguistique, mais aussi professionnel, la compréhension mutuelle et le développement de la citoyenneté européenne. ■



Un site de plus en plus net !



En mars dernier, dans le cadre de la Fête de l'Internet, la Ville vous proposait de donner votre avis sur son site Internet et de faire connaître vos attentes en matière de services en ligne. Aujourd'hui, nous vous livrons les résultats du questionnaire auquel vous avez été nombreux à répondre.

Près de 600 personnes ont répondu au questionnaire en ligne sur le site, entre le 24 février et le 28 mars 2010. Ce chiffre important permet d'obtenir un échantillon représentatif afin d'analyser les résultats. L'analyse quantitative des résultats a permis d'identifier les attentes des

internauts et l'analyse qualitative des commentaires permet de faire émerger des idées et des améliorations à apporter.

Au total, les internautes se sont déclarés satisfaits du site de la ville à 82,8%.

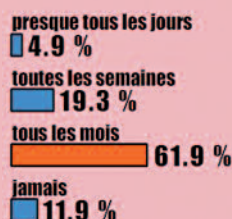
Au niveau des commentaires, les internautes se félicitent des nombreux services en ligne, mais souhaiteraient

y accéder plus facilement. Par ailleurs, ils demandent la création de nouvelles rubriques par exemple, sur l'intercommunalité ou les offres d'emploi, ou encore les animations de la ville. "Les réponses des internautes nous permettent de hiérarchiser nos actions", explique Patrick

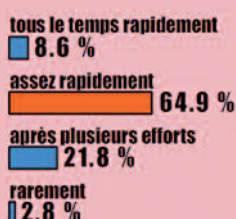
Ségalat, Maire-Adjoint chargé des Nouvelles Technologies. "Dans l'immédiat, nous travaillons sur une évolution du site Internet, pour tenir compte des remarques des internautes", précise Sylvain Drouvillé, Conseil municipal en charge du site Internet. "D'autres améliorations seront apportées dans les prochains mois pour faire évoluer le graphisme du site et faciliter l'accès aux informations ou aux services en ligne". Ces évolutions sont une première étape pour augmenter la fréquentation du site, et atteindre l'objectif des 30 000 visites par mois.

Les résultats complets du questionnaire sont à votre disposition sur www.charenton.fr/questionnaire ■

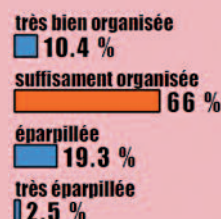
1 - Vous allez sur le site :



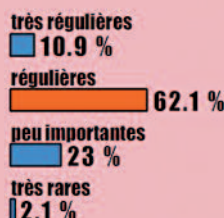
2 - Vous trouvez ce que vous cherchez :



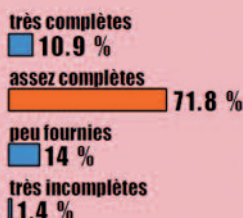
3 - La présentation des infos est :



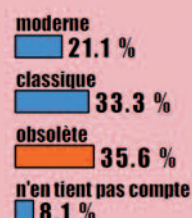
4 - Les mises à jour vous semblent :



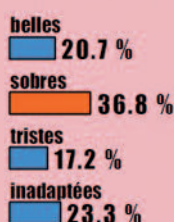
5 - Les différentes catégories du site :



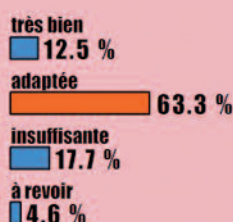
6 - Le graphisme du site est :



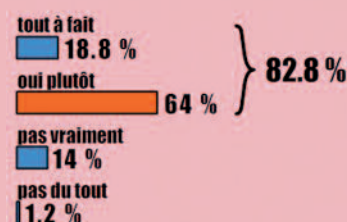
7 - Les couleurs du site vous paraissent :



8 - La quantité de médias est :



9 - Le site répond à vos attentes :



SPORT ET BIEN-ÊTRE

Power fit devient Lovely body

Toutes celles et ceux qui souhaitent pratiquer une activité physique alliant sport et bien-être connaissent déjà l'établissement "Power fit" de Karine Sebbag situé depuis 3 ans au 44 de la rue de Paris. Depuis quelques semaines, ce centre sportif est devenu "Lovely body", un changement de nom qui coïncide avec une ouverture des prestations proposées aux clients.

Sa renommée, l'établissement la doit avant tout à la pratique du power plate et à son coaching quasi-privé (2 sportifs maximum à la fois) par un professeur diplômé : Thaimi. Afin de compléter l'action de cette

machine, Karine s'est dotée d'une nouvelle arme "redoutable" pour les kilos superflus : un spa bike, matériel de cardio-training et aquadrainant. Là encore, hors de question de vous laisser pédaler seul. Thaimi sera avec vous pour contrôler que vous travaillez en toute sécurité et sans tricher !

Pour finir, Lovely body vous propose des séances de Pilate avec Dianara, professeur diplômé. Ces cours se déroulent chaque mercredi et vendredi de 18h à 21h. Comme pour l'aqua bike et le power plate, les cours sont organisés pour 2 personnes à la fois maximum. Il faut donc s'inscrire afin d'y participer.



Un entraînement personnalisé vous tente à quelques mois des vacances ? N'hésitez plus et tentez une séance d'essai offerte chez Lovely body ou commencez par vous renseigner sur les différents forfaits pratiqués au 01.43.96.15.82.

"Lovely body"

Du lundi au samedi de 10h à 21h et le dimanche de 10h à 13h. ■

ÉVÉNEMENT

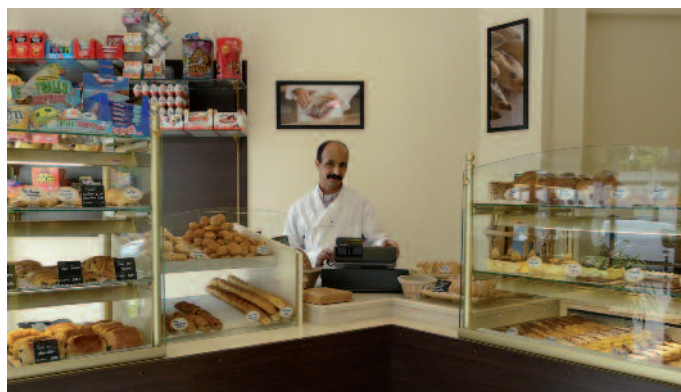
La campagne s'invite à Charenton !



Du vendredi 4 juin 10h au dimanche 6 juin 19h, la rue de Paris accueillera le traditionnel marché campagnard. Pendant trois jours, les amateurs de produits du terroir et d'artisanat ne sauront où donner de la tête entre les nombreux stands tenus par des producteurs venus des quatre coins de la France.

Les animaux de la ferme ne rateront pas non plus ce rendez-vous annuel et

s'installeront pour toute la durée de l'animation dans la rue semi-piétonne, investie tout le week-end par les étals des commerçants du quartier, les accueils de loisirs, Aliaj et le Conseil Municipal des Jeunes qui présentera ses activités. Enfin, le dimanche, une bourse aux jouets sera organisée au profit des enfants d'Haïti. Pour connaître le programme détaillé de ces trois jours, consulter le site de la ville www.charenton.fr et pour plus de renseignements appelez le 01.46.76.48.12 ■



BOULANGERIE CHENIB RAMDANE

Une boutique à la hauteur !

Chenib Ramdane est à la tête du Fournil de Charenton depuis 2004. A l'époque déjà, il avait opéré quelques transformations sur sa boutique mais depuis avril dernier, c'est une reconfiguration complète du magasin et de sa façade que les clients peuvent apprécier. A présent, on peut en effet dire que la boulangerie est à la hauteur des produits proposés. Pour preuve, bon nombre de Charentonnais n'hésitent pas à faire la queue chaque jour pour s'approvisionner en pains traditionnels ou en pains spéciaux comme le "Viking" ou la "Marceline". Les plus gourmands ne résistent pas non plus à la farandole de desserts que Valentin, le chef pâtissier, concocte pour eux quotidiennement. Flans et éclairs côtoient sur l'étal ses spécialités au chocolat, les entremets dont il a le secret et des pâtisseries orientales. Les essayer, c'est ne plus s'en passer ! **Le Fournil de Charenton - 3 rue du Pont - Ouvert du mardi au dimanche de 7h à 20h ■**

Les opticiens par le grand bout de la lorgnette

Colorées et fantaisistes, sobres et discrètes, de vue ou solaires : les lunettes sont devenues un véritable accessoire de mode. Les nombreux opticiens de Charenton sont là pour vous conseiller et vous proposer des modèles tendances qui vous permettront d'affirmer votre style et votre personnalité...



Paris Optique

Spécialiste de lunettes de sport (masque de plongée, de ski ...)
85 rue de Paris - 01.43.68.37.47



Optic 2000 Stevan

71 rue de Paris - 01.49.77.09.28



Optic Guez

81 /83 rue de Paris - 01.43.96.27.27



Optique de la Coupole

3 place des Marseillais - 01.43.53.46.26



D.Favre Votre Opticien

21 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 01.43.68.24.75

Des opticiens vous accueillent aussi au centre commercial "Bercy 2"



Deux nouveaux !

Central'Optic

Depuis le 19 décembre, Christophe Chan a repris la boutique située au 1, rue de la République. Depuis 30 ans, ce local commercial a toujours abrité des opticiens. Avec lui, c'est encore une fois le cas avec pourtant une spécificité. En effet, outre son diplôme d'opticien, Christophe est également optométriste. Son établissement est doté d'une tour de réfraction, matériel que l'on trouve généralement chez les ophtalmologistes et qui permet d'effectuer un examen de la vue. Il a donc légalement le droit d'adapter une prescription médicale de verres correcteurs à condition que celle-ci date de moins de 3 ans. De cette manière, vous pouvez faire refaire vos lunettes à votre vue. Un gain de temps qui a déjà séduit plus d'un client !

Central'optic -1,rue de la République - 01.43.68.09.79 ■



Hugo Optique

Stéphanie et Leslie sont sœurs, toutes deux opticiennes et nourrissent un rêve commun : ouvrir un magasin à Charenton, la ville qu'elles habitent et où elles ont grandi. Depuis le 24 mars dernier, ce rêve est enfin exaucé ! Cet attachement à Charenton se sent dans leur accueil chaleureux mais aussi dans la sélection de leur principal fournisseur de verres : Essilor domicilié sur la ville. Seules représentantes féminines de la profession à Charenton, elles mettent à profit cet atout pour aider leurs clients à choisir la paire de lunettes idéale et pour sélectionner avec soin leur stock. Si les grandes marques ornent les lunettes de soleil, elles ont choisi de laisser la part belle aux jeunes créateurs pour les montures de lunettes de vue. Alors si vous désirez des lunettes que vous ne risquez pas de retrouver sur le nez de tout le monde, poussez la porte d'Hugo Optique.

Hugo Optique - 3, rue de Conflans - 01.43.76.25.43 ■

BASKET

Les benjamins remportent un tournoi international

Les Benjamins 1 de la Saint Charles de Charenton ont remporté la 26^{ème} édition du tournoi international de Pacé.

Plus qu'un événement sportif, l'Euro Pacé est avant tout un rendez-vous favorisant les échanges entre les différentes délégations et permettant ainsi le mélange de jeunes de toutes nationalités. Cette année, 28 équipes venues de 9 pays différents dont la Chine, le Maroc, l'Algérie, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Lituanie et la France... ont participé à cette 26^{ème} édition.

Durant 2 jours, ces jeunes ont fait vibrer un public venu en nombre encourager les joueurs et assister à des

matchs d'un excellent niveau et très disputés. C'est l'équipe des Benjamins 1 de la Saint-Charles de Charenton qui a brillamment remporté le tournoi en battant les joueurs alsaciens de Schiltigheim en finale, 38 à 22.



Et ce n'est pas tout, car le club charentonnais s'est également distingué en recevant le prix de la meilleure attaque du tournoi, celui de l'équipe la plus fair-play et, à titre individuel, celui du meilleur joueur pour Thomas Durand.

Autant dire que les jeunes et leurs supporters garderont un souvenir ému de ce week-end qu'ils ont pu partager tous ensemble grâce au club et à la Ville qui leur ont permis de faire le déplacement en minibus. ■



ESCRIME

Des minimes au Championnat de France

Les sabreurs et sabreuses de Charenton ont brillamment su s'imposer, étape après étape, dans les différentes compétitions d'escrime réservées aux minimes. Grâce au bon classement qu'ils ont obtenu au cours de la demi-finale qui s'est tenue à Annecy le 10 avril dernier, Audrey Cabald, Léa Moutoussamy, Giulia Zedda, Maxime Martel et Benoît Berraute* ont été sélectionnés pour participer à la 36^{ème} Fête des Jeunes qui se déroulera à Paris les 29 et 30 mai. On notera l'absence de Pierre Robert dans ces sélections malheureusement forfait pour cette compétition mais qui a brillamment remporté le championnat de ligue chez les benjamins cette année.

Ce championnat de France Minimes, ils en rêvent tous comme avant eux, des grands noms comme Laura Flessel par exemple qui, il y a quelques années, a remporté ce tournoi avant d'embrasser la grande carrière qu'on lui connaît.

Cependant le club d'escrime ne se limite pas à cette catégorie et à cette arme. En effet, Tara Hong, une fleurettiste, s'est également qualifiée pour la Fête des jeunes.

Enfin, n'oublions pas les nombreux pupilles et poussins, masculins et féminins, déjà classés régulièrement au niveau des compétitions de ligue et qui assurent déjà la relève du club ! ■

*Audrey Cabald 1^{ère} à Annecy et 1^{ère} au classement national - Léa Moutoussamy 13^{ème} à Annecy, 27^{ème} au classement national et championne de la ligue chez les benjamines cette année - Giulia Zedda 22^{ème} à Annecy et 55^{ème} au classement national - Maxime Martel 3^{ème} à Annecy et 7^{ème} au classement national - Benoît Berraute 26^{ème} à Annecy et 90^{ème} au classement national.



AZUR OLYMPIQUE CHARENTON

Michaël Salomon, toujours plus haut !

Le jeune prodige charentonnais du saut en hauteur a encore fait parler de lui cet hiver en réalisant quelques prouesses inattendues ! Le sociétaire de l'Azur Olympique Charenton a commencé sa saison en salle en battant son propre record, avec une barre franchie à 2m11. Loin de se contenter de cette performance, un mois après, il participe à son premier meeting international où il doit se confronter aux meilleurs mondiaux. Là, il réalise un saut à 2m10.

3^{ème} du championnat de France Jeunes

Quelques problèmes physiques ne lui ont pas permis de participer à autant de rencontres qu'il aurait voulu. Il s'aligne toutefois sur un concours inter-régional où il bat de nouveau son record en franchissant la barre des 2m14 ! Une belle performance synonyme de minima pour les championnats de France Elite Senior, au Palais Omnisports de Paris-Bercy. Pour autant,

cela ne l'empêche pas, le 13 février, au cours des championnats de France Jeunes de monter sur la 3^{ème} marche du podium.

Des objectifs largement remplis

Les compétitions continuent et les records personnels aussi avec notamment un saut à 2m16 qui lui vaudra la 5^{ème} place derrière de grandes têtes d'affiches.

A ce moment de la saison, les objectifs étaient déjà largement remplis. Cependant, l'athlète de Charenton en veut encore plus. En s'inscrivant à une compétition de niveau régional avec l'équipe du Val-de-Marne, il ne se doute pas qu'il va encore une fois pulvériser son record en réalisant un saut à 2m18, ce qui constitue la 77^{ème} performance française de tous les temps et une prouesse de niveau de National 1. Michaël attend maintenant la saison estivale pour confirmer, voire améliorer les performances réalisées cet hiver. ■



Michaël Salomon

• Date et lieu de naissance :

1^{er} juin 1989 à Saint-Maurice

• Taille : 1m95

• Poids : 81 Kg

• Record personnel : 2m18

• Record de France : 2m33

• Record du Monde :

2m45 détenu par Javier Sotomayor depuis 1993



BASKET

Charenton accueille les meilleurs minimes

Le club de la Saint Charles est très fier d'avoir obtenu l'organisation de la phase finale du Championnat de France Minimes Masculins Groupe A qui se déroulera le samedi 29 et le dimanche 30 mai au Gymnase Nelson Paillou. Les clubs présents seront Villeurbanne, Calais, Antibes et Nanterre.

Samedi 29 mai • 17h15 : 1^{ère} demi-finale • 20h : 2^{ème} demi-finale

Dimanche 30 mai • 13h15 : match pour la 3^{ème} place • 15h30 : finale

Renseignements : www.saintcharlesbasket.fr
ou par téléphone au 01.43.96.55.76 ■

EVÉNEMENT

70^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

Pour cet anniversaire historique, Saint-Maurice et Charenton se mobiliseront de concert le 18 juin prochain.

Programme :

A Saint Maurice :

A partir de 17h, un car effectuera un circuit de l'église Saint André, à l'école de Gravelle puis à la RPA pour mener les Mauritiens jusqu'au monument aux morts de la place Charles de Gaulle où sera effectué à 17h30 un dépôt de gerbe.

Parallèlement, à Charenton :

A 17h30, une gerbe sera déposée dans la Cour du 18 juin 1940 (cour de la Mairie)

avant qu'un car ne parte à 17h50 depuis la Mairie jusqu'à la stèle du Général de Gaulle située à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et la rue du Nouveau Bercy.

Devant la stèle du Général de Gaulle à Charenton :

C'est là que le Monde combattant de la Communauté de Communes, les élus des deux villes et les habitants se réuniront à 18h pour participer à la cérémonie commémorative. Au cours de cette cérémonie, Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de Communes, lira cet appel fondateur et historique.



DEVOIR DE MÉMOIRE

Un acte intergénérationnel

Le 24 avril pour la journée du Souvenir commémorant la mémoire des victimes de la déportation, puis le 8 mai à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945, les Charentonnais et les Mauritiens ont montré une nouvelle fois leur attachement à l'Histoire et leur profonde déférence envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour nous offrir aujourd'hui le pays libre dans lequel nous vivons.

Au-delà des discours et des gestes de respect inhérents à ce type de cérémonies, le monde combattant et les élus ont pu se réjouir de la forte participation des jeunes générations et pas seulement à travers la présence du Conseil Municipal des Jeunes. En effet, la Communauté de Communes avait proposé aux élèves de l'école Aristide Briand B de Charenton et aux jeunes des conservatoires de venir participer à la

commémoration du 8 mai.

Au final, c'est une chorale de 100 enfants, tous volontaires, qui est venue clôturer au son de la "Marseillaise" cette cérémonie officielle. Preuve que nos jeunes concitoyens tiennent à porter haut le flambeau de la mémoire.



APPEL DU 18 JUIN

Un symbole fondateur

Combien de Français, même parmi les résistants précoces, même parmi les plus fervents gaullistes de France, connaissaient, au jour de leur libération, la date et le texte de l'Appel du 18 juin ? Du moins ont-ils su très tôt que de Gaulle avait été le premier à exprimer le refus tandis que la brutalité de la défaite avait paralysé les masses et que le gouvernement du Maréchal Pétain avait contraint au silence les rares protestataires potentiels.

Ainsi, cet acte a largement contribué à faire du général de Gaulle un symbole, y compris chez ceux qui ne sont pas gaullistes : à la fois symbole de l'esprit résistant et symbole, selon ses propres mots, de "l'honneur, [de] la raison [et de] l'intérêt national".

Le 18 juin 1940 fait désormais partie du patrimoine national. Il est, dans tous les manuels d'histoire, le repère de l'honneur, du courage et de l'espérance.

Il est inscrit dans les mémoires françaises comme l'une des plus grandes dates d'un passé dont les Français sont fiers.

A NE PAS MANQUER

La Caravane des Entrepreneurs à Charenton

Présente en 2008 et 2009 à Maisons-Alfort, la Caravane des Entrepreneurs a rencontré un vif succès. Elle revient en 2010 avec son pôle d'expertise spécialisé en reprise / transmission, création d'entreprises et franchise.

Cette année, la Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice s'associe à la Direction de l'Economie et de l'Emploi de Charenton-Saint-Maurice pour réaliser cet évènement qui se déroulera à Charenton le **mercredi 16 juin 2010 de 9h à 17h sur la place Aristide Briand**

Ce partenariat ouvre à tout visiteur, demandeur d'emploi, porteur de projet, repreneur ou chef d'entreprise, la possibilité :

- de rencontrer sur une même journée et en un même lieu Pôle Emploi, l'Afpa, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris-Val-de-Marne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, Oséo ainsi que tous les professionnels de la création/reprise/transmission tels que experts-comptables, avocats, spécialistes de la couverture sociale, gestionnaires de patrimoine, banquiers, intermédiaires en transmission d'entreprises, sociétés de portage salarial, consultants en études de marché et en développement commercial, consultants en communication, SSII ou développeur de site webs...

- de bénéficier d'un accueil individualisé et d'un accompagnement des cédants, des repreneurs d'entreprises, des candidats en création d'entreprises et en franchise vers les experts, les conférences, l'espace d'autoformation de la Caravane des Entrepreneurs.

L'entrée est gratuite et sans réservation. Pour en savoir plus sur cette journée ainsi que sur la Caravane des Entrepreneurs : <http://blog.caravanedesentrepreneurs.com>
• Maison de l'Emploi de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice
www.maisonemploi.info - 01.49.77.29.52 ou contact@maisonemploi.info.
• Direction de l'Economie et de l'Emploi
01.46.76.50.00 ou frederique.marquet@charenton.fr

LE CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Deux matinées spéciales



En guise d'introduction à la Caravane des Entrepreneurs, la Communauté de communes de Charenton-St Maurice, à travers la Direction de l'Economie et de l'Emploi en partenariat avec le Club Gravelle Entreprendre, vous invitent à un petit déjeuner conférence "**Cession et reprise d'entreprises - commerces**", le **jeudi 3 juin 2010 de 8h30 à 10h30** salle du Conseil Municipal de Charenton (48, rue de Paris, Hôtel de ville). Cette "matinale" sera animée par le CRA (Centre des Repreneurs d'Affaires) qui présentera les principales étapes de la transmission (juridique, social, fiscal, financière), tant pour les repreneurs que pour les cédants. Cette présentation sera suivie d'une séance de questions/réponses.

De plus, le Club Gravelle Entreprendre organisera le **24 juin prochain une matinale spéciale "Jeunes entrepreneurs, porteurs de projets"** de 8h30 à 10h30. L'objectif est de permettre aux créateurs et jeunes entreprises de rencontrer des experts du monde de l'entreprise afin de poser leurs questions, qu'elles soient techniques, juridiques, fiscales et/ou comptables ... et de partager leurs expériences.

Si vous souhaitez participer à ces réunions, vous pouvez vous inscrire en appelant la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00 ou en vous inscrivant par mail à l'adresse suivante : eliette.dervaux@charenton.fr

En bref...

Travaux d'été

La Direction de l'Economie et de l'Emploi fermera ses portes au 12 rue du Cadran à l'Espace Toffoli du mercredi 7 juillet à 12h00 au vendredi 27 août 2010 inclus.

Pendant la période des travaux, elle vous accueillera du lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet 2010 inclus en Mairie, à la salle Séguier (salle du RDC) aux horaires habituels.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00.

Cours informatiques : 2^{ème} semestre

Retrouvez la programmation des cours informatiques de la Direction de l'Economie et de l'Emploi sur le site Internet de la ville (www.charentonlepont.fr), dans la page Entreprendre - Espace Emploi - Formations informatiques - Calendrier des modules.

Contact : Claire Stremmler au 01.46.76.50.03

CONSERVATOIRE ANDRÉ NAVARRA

Bun Jun, un nom à retenir

Lorsque vous croisez Bun Jun, vous voyez un adolescent de 15 ans qui fait du sport, passe de bons moments au fast food avec ses copains, écoute du rock coréen, soupire devant les descriptions interminables du Père Goriot qu'il doit lire pour le lycée... Un jeune comme les autres en somme... Pourtant Bun Jun a un secret, une passion qu'il entretient depuis plus de 10 ans avec... son violoncelle.

A six ans, lorsque sa maman, l'emmène aux portes ouvertes du conservatoire de Charenton pour "voir en vrai" des instruments, il a d'abord un coup de foudre pour le hautbois ; mais très vite, passant de salle en salle, il se retrouve dans l'atelier des violoncellistes et surtout devant le professeur, Paul Julien.

Premier regard, coup de cœur immédiat pour les deux futurs collaborateurs. Il commence alors son apprentissage et, très rapidement, il montre des signes de virtuosité qui ne trompent personne et surtout pas son professeur qui pour ses 8

ans l'envoie en stage d'été au milieu de musiciens quasi-professionnels de presque 10 ans ses aînés.

"C'est à ce moment là que j'ai su que cette ambiance de travail était celle que je voulais. Je suis rentré de ce stage en annonçant à mes parents que je deviendrais musicien professionnel", nous raconte Bun Jun.

Dès lors, il va tout mettre en œuvre pour atteindre son rêve : *"Paul Julien ne cessait de me motiver ce qui me rendait plus fort. Je voulais lui faire plaisir en progressant mais avant tout je savais que chaque heure que je passais à répéter me rapprochait un peu plus du moment où, la technique acquise, je pourrais prendre plaisir à jouer tous les morceaux que je rêvais d'interpréter".*

Cette volonté a aujourd'hui largement porté ses fruits puisque **Bun Jun est arrivé en tête des 6 reçus au Conservatoire National de Paris sur les 67 candidats.**



En est-il pour autant devenu arrogant ? Pas du tout ! Alors que ses futurs camarades auront minimum deux ans de plus que lui, il ne tire aucun orgueil de cette situation : *"j'ai raté l'annonce des résultats ! J'étais dans un coin à écouter de la musique et je ne me suis pas aperçu que tout le monde était parti. J'ai dû demander au président du jury de me répéter la liste des admis !".*

Une décontraction et un naturel qui font tout le charme de ce jeune musicien qui, espérons-le, fera au plus vite les beaux jours de la musique classique française.

RENDEZ-VOUS

Les heures musicales de Saint Pierre de Charenton

Concert de trompette et orgue

Le dimanche 6 juin à 15h45, François Fremeau à la trompette et Béatrice Pierrot, organiste co-titulaire de l'église Saint Laurent de Paris interpréteront les œuvres de Gervaise, Purcell, Albinoni... **Entrée libre**

Exposition

Une journée à la campagne dans le bois de Vincennes

Cette exposition de Jean François Valantin est une balade photographique dans le bois de Vincennes qui fait découvrir la vie champêtre et bucolique de ce microcosme et montre aux habitants à quel point le bois est un trésor de la nature, à préserver absolument.

**Jusqu'au 12 juin à l'Espace galerie Grain de charme
6, rue du Général Leclerc**

01.43.78.44.23 - www.graindecharme.fr



19 JUIN

Fête de la Musique

Le samedi 19 juin, avec un peu d'avance pour que tous les habitants puissent en profiter pleinement sans avoir à penser au réveil le lendemain matin, la Communauté de Communes fêtera la musique. Ce sont les élèves des deux conservatoires qui donneront le "la" de cette journée avec, de 15h à 18h, des concerts à la médiathèque Eugène Delacroix de Saint-Maurice et au centre commercial "La Coupole" de Charenton. Le soir venu (à partir de 20h), eu égard au succès rencontré par cette opération l'an passé, les Charentonnais et les Mauritiens sont invités sur la Place Aristide Briand pour participer à une boum géante animée par un DJ.

Retrouvez le programme détaillé de la Fête de la Musique sur www.charenton.fr. Tél. 01.71.33.51.00



La Musique d'Europe centrale le 19 juin à 14 h à Soustelle

Fidèles à la tradition de voyage et de fête qui constitue l'essence du klezmer, les Mentsh font revivre avec leur clarinette et leur accordéon cette musique de l'âme. Ils réinterprètent avec fougue, énergie, malice et liberté et se produisent en Europe et aux Etats-Unis.

Leur engagement et leurs recherches sur le klezmer et ses origines leur a permis d'obtenir le prix Beregowski en 2007, récompense européenne qui leur a été attribuée par un jury

composé d'éminents spécialistes de la musique klezmer.

Bibliothèque Jacques Soustelle
7/9, rue du Nouveau Bercy
01.46.76.65.00

EXPO-BIBLE

La connaissance pour vaincre les préjugés

Pour fêter ses trente ans à Charenton, l'Eglise Evangélique Action Biblique, située au 100 rue de Paris, organise une Expo-Bible du samedi 29 mai au vendredi 4 juin. Conçue pour intéresser le plus large public possible, elle sera ouverte tous les jours de 11h à 19h et le mardi jusqu'à 21h. Entrée libre. Le vernissage aura lieu le vendredi 28 mai à 18h. Projection de film et conférences clôtureront cet événement culturel.

Renseignements : 01.43.68.76.65



COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Albert Camus

Le 4 janvier 1960, Albert Camus trouvait la mort dans un accident de voiture.

Pour commémorer les cinquante ans de cette tragédie et rendre hommage à l'écrivain, prix Nobel de littérature en 1957, la presse a publié de nombreux articles et dossiers. Parmi les livres publiés cette année, les bibliothécaires en ont particulièrement apprécié deux.



- "Dictionnaire Albert Camus", sous la direction de Jean-Yves Guérin, éditions Robert Laffont, 2009 (collection "Bouquins")

Cet ouvrage a pour ambition de fournir un état actuel des connaissances disponibles sur l'œuvre d'Albert Camus. Rédigé par les meilleurs spécialistes internationaux de l'écrivain, ce dictionnaire propose des entrées aux œuvres, aux principaux personnages, ainsi qu'aux thèmes chers à Albert Camus et aux amis ou intellectuels qu'il a fréquentés ; des repères biographiques complètent l'ouvrage. Une flânerie érudite qui plaira aux familiers de l'œuvre comme aux néophytes.

- "La postérité du soleil", d'Albert Camus, photographies d'Henriette Grindat ; itinéraire par René Char, Gallimard, 2009

C'est un très beau livre de photographies du pays de René Char, accompagnées de textes courts d'Albert Camus, véritables petits poèmes en prose. C'est le témoignage de l'amitié de ces deux écrivains, un livre de passion pour une terre commune. Ces deux ouvrages sont disponibles à la bibliothèque d'Espinassous.

GROUPE CHARENTON DEMAIN

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS, LA VILLE MAINTIENT SES AIDES

Malgré la crise financière que nous traversons et la nécessité de recentrer nos actions sur les compétences légales, **notre municipalité maintient son effort en direction des associations charentonaises.**

Les subventions, votées le 27 mai dernier lors du Conseil municipal, en attestent. 70 associations bénéficient ainsi de l'aide de la Ville. Elles œuvrent dans divers domaines, notamment au titre de la solidarité ou du sport. La vitalité du réseau associatif charentonnais mérite ces aides financières auxquelles s'ajoutent prêts de terrains ou de salles, transports, communication,...

Nous le faisons d'autant plus volontiers que derrière chaque structure, il existe des hommes et des femmes, bénévoles qui font vivre ces associations ; un bénévolat qui reste dans notre pays trop peu valorisé alors qu'une étude de l'Insee évalue l'activité des bénévoles à plus de 1 milliard d'heures par an, soit l'équivalent de 800 000 emplois ! Merci !

Il est regrettable que le Conseil général du Val-de-Marne ait décidé de réduire de 30% les aides directes qu'il accordait à un certain nombre d'associations sportives. A Charenton, le volley-ball, le basket et le water-polo sont pénalisés alors que ces clubs font beaucoup, à la fois pour la notoriété de la ville, mais surtout en termes de formation des jeunes.

Si le Département a fait le choix de diminuer ses subventions aux associations, notre municipalité maintiendra quant à elle son concours financier en 2010 pour soutenir les associations charentonaises.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

ELECTIONS REGIONALES ET POLLUTION

Décidément le résultat des élections régionales suscite encore à droite des réactions peu élégantes. En témoignent les comportements agressifs d'élus de la majorité municipale envers les bénévoles ayant participé à la tenue des bureaux de vote pour le compte des listes de gauche.

Le qualificatif de "pollueur" a été employé pour dénoncer le traditionnel affichage politique pendant la campagne électorale. La mise en place de panneaux municipaux d'affichage libre permettant une expression citoyenne permettrait de régler ce problème. Quant à la pollution évoquée...

Qui pollue réellement à Charenton sinon les 250000 véhicules roulant quotidiennement sur l'autoroute A4, record d'Europe en la matière ?

Le mur anti-bruit de l'A4 qui protège Saint Maurice s'arrête au pont de Charenton. Seuls, un grillage et quelques platanes constituent la protection phonique de notre ville.

A Arcueil et Gentilly, l'accès de l'autoroute au périphérique va être recouvert, les travaux étant commencés, mais là, il y a la volonté politique de faire aboutir !

Un autre exemple de pollution qui commence à poser problème : l'installation sauvage des antennes relais, de préférence sur le toit des immeubles sociaux.

De plus c'est tout de même la majorité municipale qui a autorisé l'édification, dans le square communal face à la Mairie, du bureau de vente d'un promoteur privé pour la commercialisation des 180 appartements de la zone Carrier rue Gabriel-Péri (dont les prix atteignent les 8000€ le mètre carré !). C'est cette même majorité qui fera passer les bulldozers sur le Lycée Jean Jaurès, pourtant inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, pour un projet immobilier.

Rendons nous à l'évidence, ce n'est que par la mobilisation de tous, élus, population et associations que des solutions pourraient être imposées. Il n'est pas de victoire sans combat. Appuyons nous sur les nouvelles réalités politiques à Charenton. C'est la qualité de notre vie quotidienne qui est en jeu.

10 Mai 2010.



Michel Defaye - Conseiller municipal,
Administrateur du Centre Communal d'Action Sociale.
frontgauche.charentonstmaurice@gmail.com

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

LE NOUVEAU BERCY EST SUR LES RAILS : MONSIEUR LE MAIRE DE CHARENTON FERA-T-IL LE POIDS ?

Telle est l'interrogation que nous formulons à la lecture des éditions parisiennes et val de marnaise du Parisien du 6 mai dernier.

Nous y apprenons que le conseil municipal de Paris a voté la désignation de l'équipe d'architectes et d'urbanistes chargés de concevoir le nouveau quartier parisien de Bercy.

Quelle a été la participation de la ville de Charenton dans le choix de cette équipe de renommée internationale ? Quelles seront les conséquences pour la ville, en terme de transport, de commerces et surtout de bureaux ? Qu'avons-nous à présenter comme projet face aux ambitions parisiennes ? Sommes-nous trop frileux ?

Voilà les questions que nous nous posons.

Nous aurions aimé entendre Monsieur le Maire, président de la Communauté de Communes, s'exprimer sur ces sujets. Or c'est son Directeur de cabinet qui répond aux journalistes, sans aucune légitimité électorale. M. le Maire était-il absent ?

De notre côté, nous souhaitons que la ville s'entoure d'urbanistes et d'architectes compétents pour présenter un projet ambitieux pour répondre au projet parisien. L'objectif de ce projet est de "recoudre le lien avec Charenton situé de l'autre côté du périphérique". Mais au-delà de cette volonté, il n'est pas inutile de rappeler que ce chantier bouleversera le quotidien de tous les Charentonnais.

Conseillers municipaux de Charenton, nous ne sommes réellement informés de ce qui touche notre ville que par la presse régionale. Faut-il désormais s'abonner au Parisien pour connaître le devenir de notre ville ?



Marie Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric
Retrouvez-nous sur
www.charentonenmouvement.fr

Jean-Marie Brétillon et Christian Cambon reçus par le Préfet de Région

260 000 véhicules/jour (record d'Europe !), des immeubles d'habitation préexistants à l'arrivée de l'autoroute, d'autres construits pour reloger les riverains chassés par l'arrivée de cette infrastructure lourde, tels sont les principaux arguments que le Maire, Jean-Marie Brétillon, a réitérés auprès du Préfet de Région, Daniel Canépa, le 28 avril dernier pour obtenir les protections phoniques tant attendues par les riverains charentonnais de l'autoroute A4.

L'État s'est déjà engagé

L'État a déjà inscrit un crédit de 25 millions d'euros dans le cadre du Plan de Développement et de Modernisation des Itinéraires (PDMI), mais cela reste très insuffisant au regard des travaux qui seraient à mener pour atténuer les nuisances sonores, visuelles et atmosphériques.

Seul le concours financier de la Région Ile-de-France, s'ajoutant à celui de l'Etat, peut permettre d'aboutir à des solutions de protection, à la fois efficaces et raisonnables.

Des études ont déjà été engagées par l'Etat pour mesurer l'impact du trafic routier sur le voisinage.

Par la suite, la réflexion portera sur les meilleures solutions pour y remédier.

A présent, la Région doit elle aussi participer

Jean-Marie Brétillon a fait remarquer que l'autoroute A4 était l'un des derniers grands axes majeurs sans protections et dans la perspective d'une démarche environnementale, il est aujourd'hui urgent d'agir. Le Préfet de

Région s'est engagé à appuyer la démarche de la Ville auprès de Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France, afin que cette collectivité s'engage maintenant, comme l'a fait l'Etat, sur sa participation financière.

Pour Saint-Maurice, les derniers financements se font attendre

Enfin, de son côté, Christian Cambon,

Sénateur-Maire de Saint-Maurice, a attiré l'attention du Préfet sur la fin du financement des protections phoniques autour des échangeurs de l'A4 et de l'A86 à Saint-Maurice.

5 millions d'euros sont encore nécessaires. Or, seuls 3,5 millions d'euros semblent être provisionnés et il serait dommage que les travaux ne puissent être terminés pour un manque de financement. ■



RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en juillet 1994 doivent venir se faire recenser de juillet 2010 à octobre 2010. Ceux nés en août 1994 doivent venir se faire recenser d'août 2010 à novembre 2010. Ceux nés en septembre 1994 doivent venir se faire recenser de septembre 2010 à décembre 2010. Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1er janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser, doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Samedi 8h30 à 11h45 - 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :

http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

AVRIL 2010

Gaël PAULMIER
Nallya BOUCHIBI
Maxime LALLÉ
Nathan TOUBOUL
Jade EL-GHEMARI
Alice MICHAUD
Gabriella LAWANDOS
Khaled CAMARA
Kayliah IGUEDJAL
Clotilde PALLIÈRE
Maël MAYOUCHE
Nell BERDAH
Thiago MORLET--MOREIRA
Souleyman SACKO
Oren MARCIANO
Merlin VAILLANT GUY
Mathilde BONTEMPS
Nil FAURE
Déborah AKARSU
Noemi TOKARZ
Emelle BOURAFA
Mathis PAVIN DE LAFARGE
Sherine NOHRA
Juliette BINISTI
Ron AMZALLAG
Garance LAMBERT
Mélina NARDOL
Lalie MOULIN
Anaïs BUISSON
Manon NAESSENS
Samy MENIA
Romain FERNANDEZ
Henri ALDEBERT
Maïly RARIVOSON
Isaac SROUSSI
Salomé DIGAIRE
Neela RAMSAMY
Emilie ZAISS

Gaspard L'EBRALY

Louis COMTET--GARDES

MAI 2010

Meyrone SMADJA

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

AVRIL 2010

Liuyan WANG et Baole XU
Samia DAOUDI et Adyb BAÂKILI
Adelina TAVARES PEREIRA et Semiao LOPES DE OLIVEIRA
Marie-Laurence TORTRA et Jean CONSTANT
Capucine RIOMET et Geoffroy-Thibault WISSLER

MAI

Nathalie GENDRON et Laurent VIRET

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

MARS 2010

Henriette MORVAN veuve DOMAGEOT
Odette BLANCHET veuve KIRSANOW
Pierre MOREL

AVRIL 2010

Léone LEFEBVRE veuve CORMIER
Elisabeth GUILMAN
Annie EZGULUOGLU veuve CASSAN
Nicole BAULT épouse ARNAUD
Arlette PICOT épouse SAUTERON
Kid KANE
Pilar ALONSO GOMEZ
Jean-Christian RIVES



Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Jean-Marie Brétillon

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller général du Val-de-Marne
jean-marie.bretillon@charenton.fr

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances,
des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes
chargé des finances
herve.gicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
Vice-présidente de la Communauté de Communes
chargée de la culture
valerie.fruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pierre.miroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation
et de l'enseignement secondaire
marie-helene.magne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement,
du patrimoine et du cadre de vie
jean-pierre.cron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative,
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
patrick.segalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
benoit.gailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
chantal.lehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
chantal.gratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-
tions institutionnelles et du partenariat économique
am.thierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé,
aux personnes en situation de handicap
et à la maison médicalisée
michel.vandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
laure.levy-settbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention
et à la sécurité publique
pascal.turano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jean-marc.boccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
olivier.girard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
marie-louise.freysz@charenton.fr



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 6 juin

Lienhard
118, rue de Paris
Tel. 01.43.68.18.32

• Dimanche 13 juin

Nguyen
14, rue Victor Hugo
Tel. 01.43.76.62.32

• Dimanche 20 juin

Pradeau/Roy
3, place des Marseillais
Tel. 01.43.75.14.68

• Dimanche 27 juin

Safeno
7, rue du Maréchal Leclerc
Tel. 01 43 96 44 93

• Nouveau cabinet

Nathalie KHAU-MOURIEZ
Chiropraticien
7, rue du Général Leclerc
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 06.63.95.64.38

INFOS OFFICIELLES

Réunion publique

Le Maire organise une réunion relative
au quartier du centre ancien, à l'Hôtel
de Ville, le **lundi 31 mai à 19h**.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se
déroulera à l'Hôtel de ville, 48, rue de
Paris, le **jeudi 27 mai à partir de
19h30**.

Permanence du Député

Michel Herbillon, Député de notre
circonscription, tiendra une perma-
nence à l'Hôtel de Ville de Charenton,
jeudi 17 juin à partir de 19h.



"Ils partent avec nous" : 25 ans déjà !

La campagne
"Ils partent avec
nous" vise depuis 25

ans à lutter contre les abandons d'ani-
maux domestiques. Bien du chemin a
été parcouru ! Pour autant, la mobili-
sation reste indispensable puisqu'on
estime qu'environ 80 000 animaux sont
encore abandonnés chaque année,
dont 80 % lors des départs en vacances.
C'est pourquoi les vétérinaires se met-
tent à la disposition des possesseurs
de chiens ou de chats pour leur don-
ner toutes les clés afin de bien organi-
ser leurs vacances. N'hésitez donc pas
à leur demander conseil ou à visiter le
site de la campagne débordant de
recommandations pratiques www.ils-partent-avec-nous.org

**Le Maire et son équipe viennent à votre rencontre
tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.**

portes ouvertes 2010
corps & graphie

atelier d'arts plastiques Pierre Soulages

EXPOSITION PORTES OUVERTES > DÉMONSTRATIONS > SAMEDI 19 JUIN 2010 > 10 H À 18 H

87 BIS, RUE DU PETIT CHÂTEAU & 9, PLACE DE LA COUPOLE 94220 CHARENTON-LE-PONT M[°] LIBERTÉ

